

AVIS DE PROLONGATION

Mise à disposition du public de la demande de permis d'aménager, de l'étude d'impact et de l'avis de l'Autorité Environnementale relatifs au projet d'aménagement de la voirie de la Ratelle à Saint-Cyr-l'Ecole – ZAC Charles Renard

La mise à disposition du public, du vendredi 5 juillet au samedi 3 août 2019, de l'avis de l'Autorité Environnementale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) en date du 24 avril 2019 portant sur l'étude d'impact du projet d'aménagement de la voirie de la Ratelle et du dossier de demande de permis d'aménager, à Saint-Cyr-l'Ecole – ZAC Charles Renard **est prolongée jusqu'au samedi 10 août 2019 inclus.**

Les modalités de mise à disposition de l'avis du CGEDD, du dossier de demande de permis d'aménager et de dépôt des observations initialement prévues sont prolongées jusqu'au 10 août 2019 inclus.

Cet avis sera publié, par voie d'affichage dans la commune intéressée et sur le site Internet de la préfecture des Yvelines:
<http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public>